



Inventaire permanent des zones humides du Finistère

23 septembre 2025

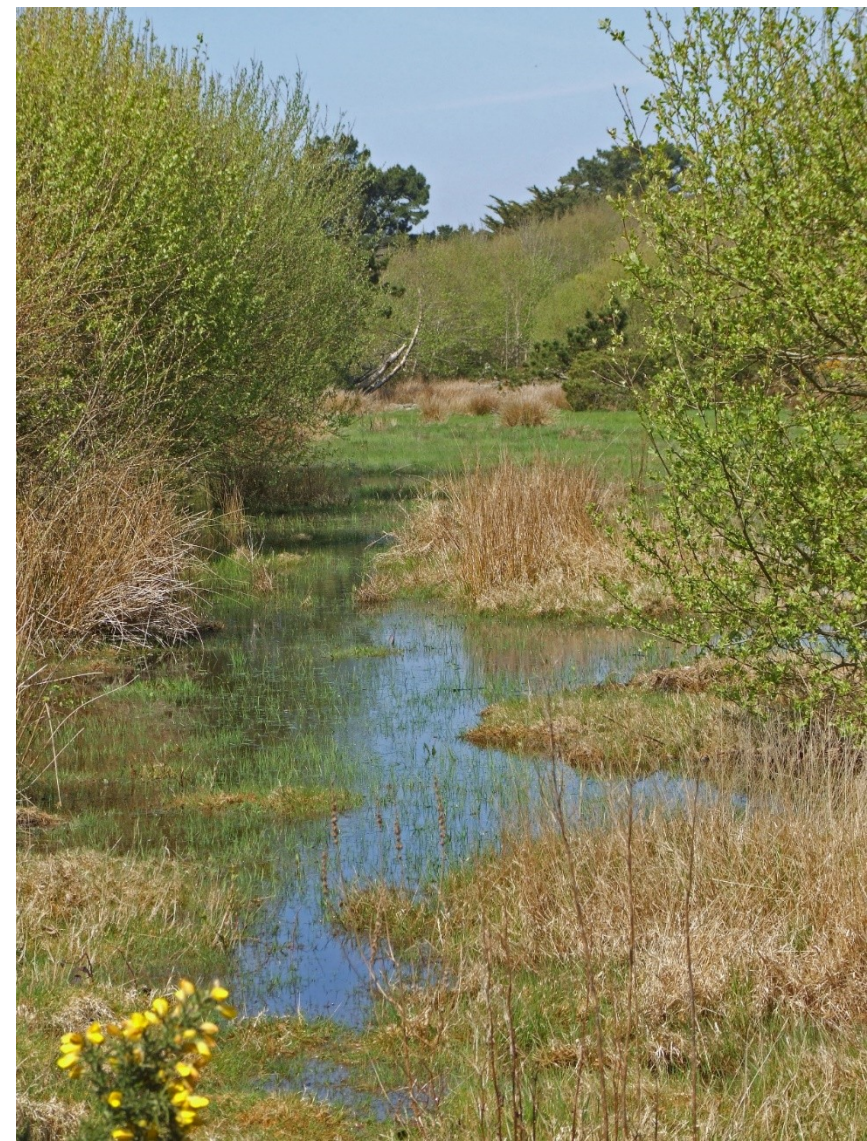
Anaëlle Magueur, responsable antenne de Brest du FMA
amagueur@forum-marais-atl.com

Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité



Depuis 2008, un partenariat au service des collectivités finistériennes :

- un **accompagnement technique** des projets de connaissance, de protection, restauration, gestion et valorisation des milieux aquatiques et de la biodiversité,
- la **production de guides** techniques, méthodologiques, et de recommandations départementales,
- des **ateliers** de formation et d'échanges,
- un **groupe départemental milieux aquatiques et biodiversité** : une instance de concertation et d'échanges entre les acteurs.



Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité

Groupe départemental sur les milieux aquatiques et la biodiversité

Rôle

Instance de discussion et de partage

Avis et expertise



• DDTM
• DREAL



+ 3 représentants
des territoires



Inventaire permanent des zones humides du Finistère



Guide méthodologique - Edition juillet 2013
Inventaire des zones humides à l'échelle locale sur
le département du Finistère



Une méthodologie départementale partagée (V1 en 2008, dernière maj 2013) :

- Critères d'identification et de délimitation basés sur les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
- Structuration des données homogènes
- Procédure de concertation et de validation

Un protocole départemental pour les mises à jour (V1 2013, maj 2017)

Ajout d'une zone humide
Modification des limites
Suppression d'une zone non humide

- > En cas de modification nécessaire de l'inventaire
- > En cas de contestation de l'inventaire



Procédure à destination des coordinateurs des inventaires
de zones humides sur le Finistère - Avril 2017

Modification d'un inventaire



Inventaire permanent des zones humides du Finistère

Circuit de remontée des données et protocole de modification du Finistère (Camab - CD29 - FMA)

SAGE ou
EPCI/syndicat
BV en lien avec
le SAGE

Envoi des MAJ

Camab
FMA

Actualisation de
l'inventaire
départemental :
1 fois par an

- Coordonne les inventaires
- Traite les demandes de maj sur son territoire
- Assure la concertation locale si besoin
- Saisit et structure les données
- Présente les modifications en CLE

- Centralise les mises à jour
- Consulte le **GDMAB** – 1 mois
- Administre les données
- Diffuse les données



Intégration au RPDZH +
dépôt sous GéoBretagne

Possibilité de solliciter le **Groupe experts
ZH** via la Camab
Si litiges ou difficultés d'expertise



	2008	2011	2013	2015	2017	2025
Surface du Finistère couverte par un inventaire terrain (%) – Indice de fiabilité 5 ou 6	18 %	45 %	72 %	90 %	95 %	100 % 4 % avec un indice de fiabilité =5

Inventaire permanent des zones humides du Finistère

Un groupe d'experts en cas de litige ou difficulté à statuer sur le caractère humide d'un secteur



Sollicitation par **courrier** de la structure coordinatrice des inventaires au Conseil départemental du Finistère

Organisation de l'expertise par la Camab en lien avec la structure coordinatrice des inventaires

Groupe d'experts scientifiques composé d'experts en :

- botanique et végétation (Conservatoire botanique national de Brest)
- pédologie (Institut Agro Rennes Angers)

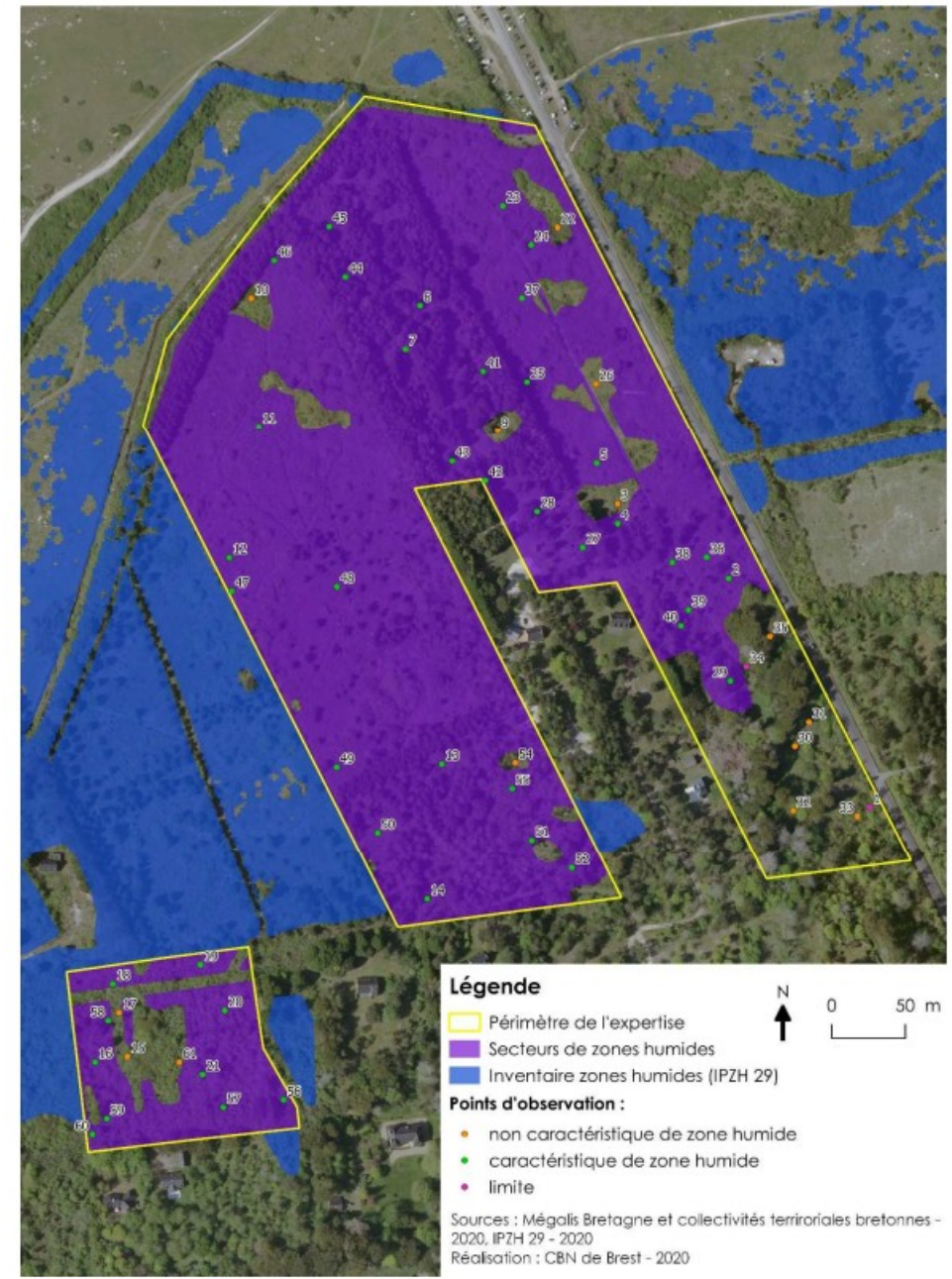
Visite de terrain en présence des experts, du maître d'ouvrage de l'inventaire, éventuellement du contestataire, du propriétaire, du locataire en place s'il y a lieu et des élus communaux

Sur la base des avis des experts, **synthèse** réalisée par la Camab transmise à la structure coordinatrice des inventaires





Sur la base des éléments observés sur le terrain, le groupe d'experts propose au maître d'ouvrage de retenir dans l'inventaire des zones humides les secteurs suivants (en violet) :





Proposition de mise à jour de l'inventaire permanent des zones humides du Finistère

Consultation GDMAB jusqu'au 15/09/2025

Nature de la mise à jour	Année(s) de réalisation	Maître d'ouvrage / coordinateur	Opérateur	Proposition avis GDMAB	Remarques	Lien
Territoire du SAGE Léon-Trégor 6 modifications ponctuelles	2025	Syndicat mixte de l'Horn	Syndicat mixte de l'Horn + DDTM	OK	Cadre ZSCE PLAV	Expertises (2 rapports) : https://drive.google.com/file/d/14a1W5Y-ZABg352uM8gWltaAqW1VD_W0X/view?usp=drive_link https://drive.google.com/file/d/1p89Kq7ht_Zhg1H9d4RCuCr1-9eqb9/view?usp=drive_link Données SIG (2 jeux de données) : https://drive.google.com/file/d/1xMU-SDXM5ToYIB3y6HsuPYrxLyH0Kv/view?usp=drive_link https://drive.google.com/file/d/1mCmeb3d0NemGungQjw3-D_8B5Dm/_view?usp=drive_link
Territoire du SAGE Elorn Complément : Espace Naturel de Bodonou	2024	Brest Métropole	Brest Métropole	OK	Secteur qui n'avait pas été couvert pas les expertises initiales (secteur de carrière en exploitation à l'époque – non accessible). Cette mise à jour n'est pas sujette à polémique, puisque le caractère humide et inondable de cette vaste tête de BV est collectivement reconnu et n'est pas contesté.	Visualisation du secteur complété : https://drive.google.com/file/d/1K0mpeff9YKjT9AK8TK5MP4H2GGX7Ph/view?usp=drive_link Données SIG : https://drive.google.com/file/d/1IDwpLL9I-T-5ZXdtpYB7CP8cO8gTQivC/view?usp=sharing
Territoire du SAGE Aulne Modification ponctuelle sur Rosnoen	2024	EPAGA / DDTM	EPAGA / DDTM	OK	Retrait d'un secteur qui ne présente pas les caractéristiques ZH	Visualisation du secteur modifié : https://drive.google.com/file/d/1Q0vUMHxAWrA9PzH8W5zxO9YE5IKvAgY2/view?usp=sharing Expertise : https://drive.google.com/file/d/1Rw6MMvdeBvH2rtoO3nKddB8yutrCaT8/view?usp=drive_link https://drive.google.com/file/d/115wM3N4206_v7K8oo2y7nElyH5yN2NTgD/view?usp=drive_link Avis DDTM https://drive.google.com/file/d/1Ez8pa77_HQOq3Yelaz2SfdhgEDFMrdh/view?usp=drive_link

Inventaire permanent des zones humides du Finistère



Prélocalisation des zones humides estuariennes

Constat partagé :

Zones humides estuariennes insuffisamment inventoriées et connues

Action engagée :

Approche par **télédetection** pour avoir un traitement homogène sur le département

Déroulement :

2021 : stage puis poursuite en 2022

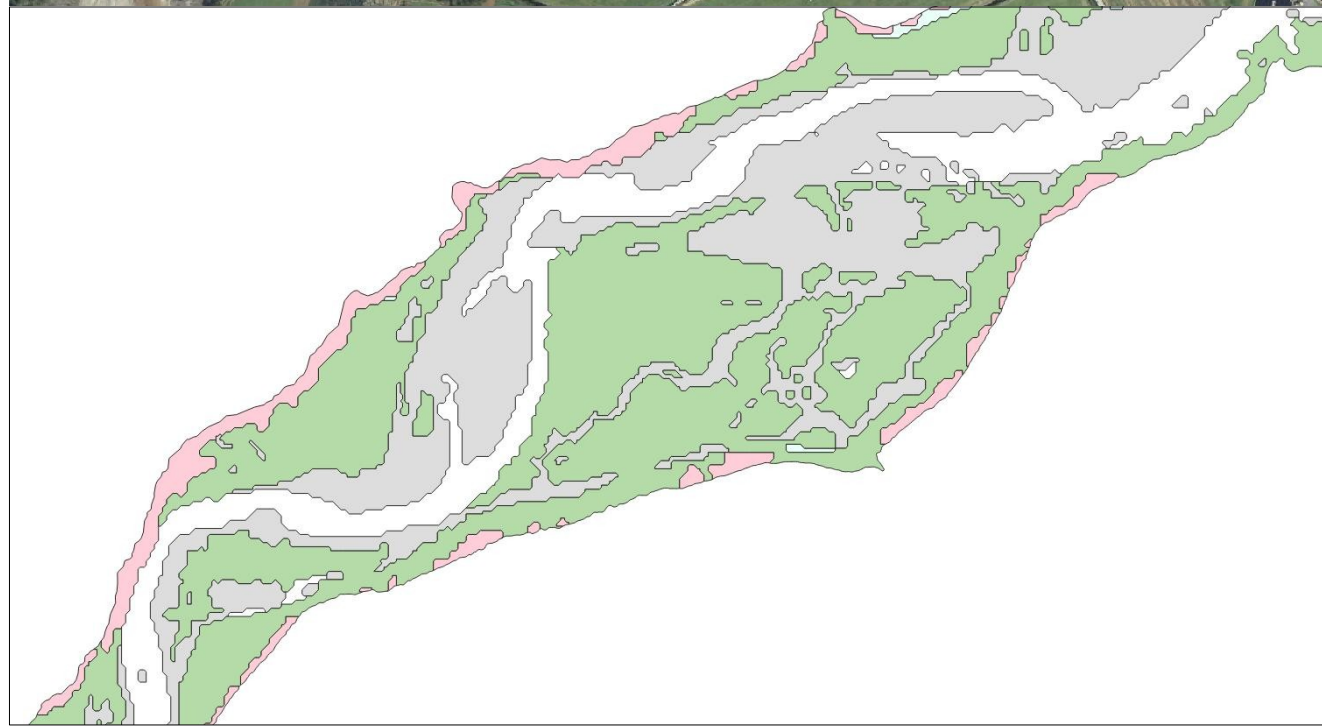
2023-2024 : consultations locales (13 retours) + traitements des retours

2025 : diffusion ([lien GeoBretagne](#))

Echanges et appui avec :

CBNB, Université Rennes 2, DDTM, opérateurs des territoires

**Exemple
Sur le Douron**



- Slikke sans vegetation vasculaire
- Haute Slikke et bas schorre
- Moyen et haut schorre
- Roseliere
- Megaphorbiaie
- Saulaie

Inventaire permanent des zones humides du Finistère

Prélocalisation des zones humides estuariennes

La méthodologie :

Etape 1 – Définir les limites estuariennes

Etape 2 – Collecter les images (images satellites Sentinel-2 + BD Ortho)

Etape 3 - Préparer la donnée d'apprentissage

Etape 4 – Classifier (algorithme Random Forest)

Etape 5 – Post-traitements

Etape 6 – Consultation et traitements des retours

Etape 7 - Publication

Avant et après tamisage.



Inventaire permanent des zones humides du Finistère

Intégration des données d'inventaire dans les documents d'urbanisme

Recommandations sur le Finistère (Camab CD29 et FMA - 2023)

- > Travail réalisé avec la DDTM et avec l'appui de la DREAL, l'OFB, le CAUE, des chargés de mission en urbanisme
- > Des recommandations générales et des propositions de rédaction type précises
- > **Mises à jour à venir**



Exemple d'enrichissement des inventaires – portage Ouesco

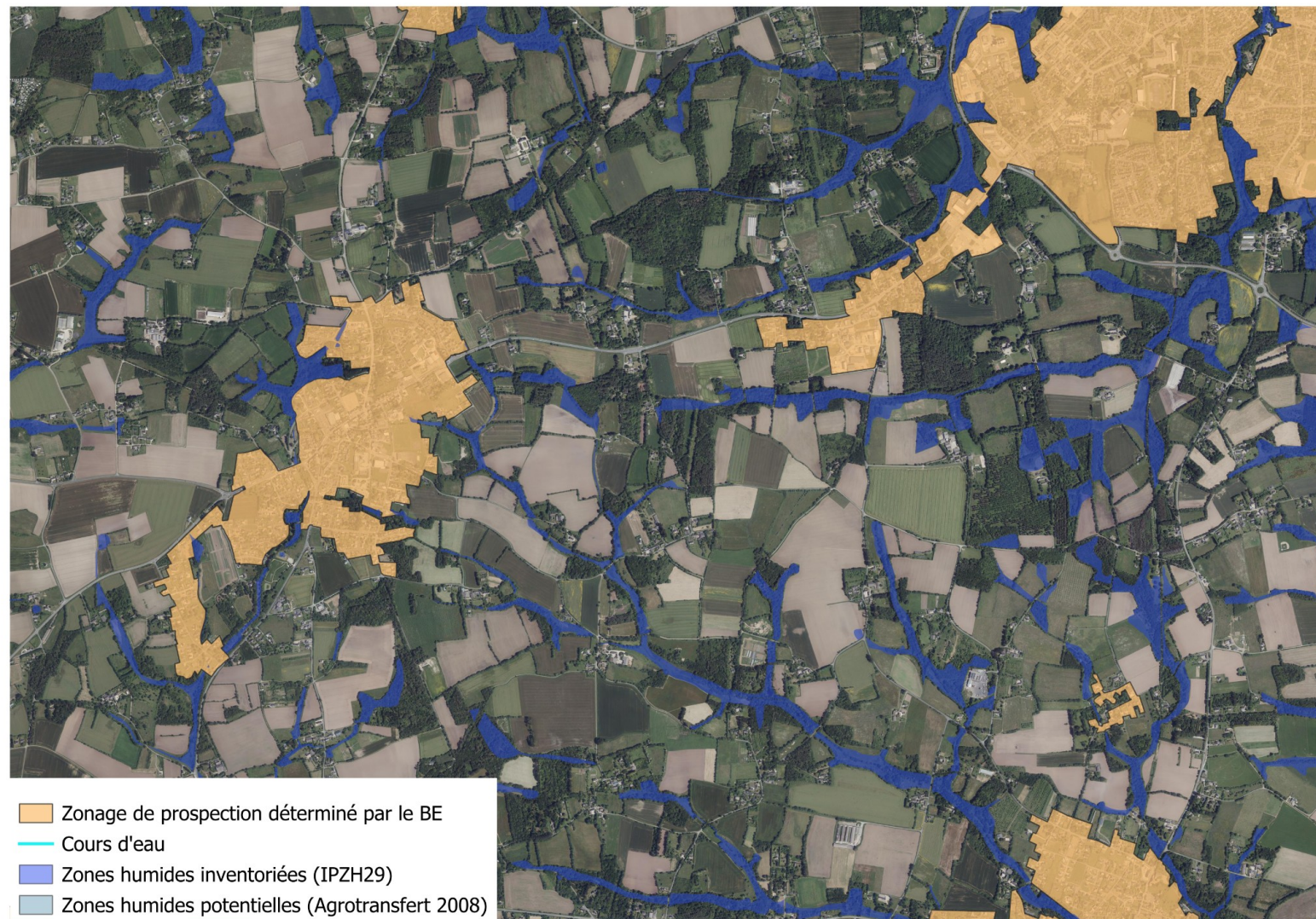


Objectif : améliorer la résolution des inventaires

En lien avec EPCI

Expertise complémentaire visant à affiner les inventaires des zones humides sur des secteurs ciblés par le BE en charge du PLUi

Réalisée en régie par le technicien milieux aquatiques



Exemple d'enrichissement des inventaires – portage Ouesco



+ attention particulière
sur certains projets ou
informations

